

Actualités et jurisprudence ISOC (séminaire d'été)



6 h



240,00 €

Public

Comptables, experts comptables, conseillers fiscaux, directeurs financiers.

Ce séminaire abordera des sujets en fonction de l'actualité fiscale la plus récente : nouvelle législation, circulaires administratives, jurisprudence, etc.

Informations pratiques

> **Droit d'inscription**

240,00 €



Cette formation est agréée "chèques formation".

> **Horaires**



Mercure Liège City Centre



Le 27 août 2025

De 9h00 à 16h00

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation

> **Aides sectorielles à la formation**

Formation agréée Cefora (<https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200>) --> formation gratuite sous certaines conditions pour les travailleurs de la CP200

Pour en savoir plus et découvrir la procédure d'inscription, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation**. (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)



> **Reconnaissance**

- Agréée ITAA

Actualités et jurisprudence ISOC (séminaire d'été) - Le mercredi 27/08/25, Mercure Liège City Centre

Organisation

Adresse du lieu de formation :

Mercure Liège City Centre

Quai Saint-Léonard 36

4000 Liège

Un repas de midi est prévu pour les participants dans le restaurant de l'hôtel.

Attention ! En cas de paiement par Chèques-Formation, un supplément de 60€ vous sera réclamé pour le catering.

Renseignements

Tél : 04/229.84.20

€ 240,00 € ou 6 Chèques-Formation



Dates de formation

Le mercredi 27/08/25

Horaire

De 9h00 à 16h00



Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

[04/229.84.20](tel:042298420)

Formateur

Olivier EVRARD